

# ASSOCIATION SOS TER DE LA BRESSE

association loi 1901 déclarée n° W714000803 le 13/10/2011  
siège social : mairie de Louhans-Chateaufort (71500)  
adresse postale : chez Christine Joris, 89, rue du Château  
71310 La Chapelle-St-Sauveur

Courriel : [sos.ter.bresse@gmail.com](mailto:sos.ter.bresse@gmail.com)

Blog : [sos.ter.bresse.over-blog.com](http://sos.ter.bresse.over-blog.com)



Le 27 novembre 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'association **SOS TER DE BRESSE** œuvre depuis 2011 dans le but de maintenir en Bresse une offre de transports collectifs répondant aux besoins des usagers. La ligne ferroviaire Dijon-Seurre-Mervans-Louhans-Bourg est un élément structurant du territoire, elle apporte la sécurité et pollue moins que la voiture individuelle.

**À ce titre, dans le cadre des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, SOS TER DE BRESSE a interrogé les têtes de listes sur leur programme concernant les transports collectifs de la future région Bourgogne - Franche-Comté ainsi que leurs engagements pour la ligne de la Bresse.**

### Les questions posées :

1. Poursuivrez-vous cette politique d'abandon des territoires ruraux ou engagerez-vous une politique privilégiant l'accès de tous à des services publics de transport coordonnés ?
2. Vous engagez-vous à rétablir une grille horaire, avec des TER desservant la Bresse, au moins équivalente à celle en vigueur avant décembre 2011 avec des correspondances adaptées ?
3. Vous engagez-vous à mettre en œuvre avec les régions voisines des améliorations de son interconnexion ?
  - 3.1. Avec les axes ferroviaires Rhin-Rhône ?
  - 3.2. Avec le nœud ferroviaire lyonnais (notamment dans le cadre du Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise). Soutiendrez-vous le projet d'électrification de la ligne directe Bourg-Lyon qui ferait de la ligne Bresse-Dombes un excellent itinéraire Dijon Lyon permettant d'éviter l'engorgement de la ligne passant par Chalon-sur-Saône ?
  - 3.3. Avec la voie Ferrée Centre Atlantique ?
  - 3.4. Travaillerez-vous à mettre en place des liaisons directes vers Lyon, Genève, Paris, desservant Louhans ?
4. Quelles actions mettrez-vous en place pour la défense des TER dont la région est autorité organisatrice ?  
De façon plus générale, comment orienterez-vous vos choix budgétaires vers la route, l'aviation, le rail ?
5. Vous engagez-vous à reprendre un véritable dialogue sur ces questions avec les usagers des transports, notamment en rétablissant le comité de ligne accessible aux Bressans, à Louhans ?

## Comparatif synthétique des réponses

	<b>Question 1 :</b> ...privilégier l'accès à tous d'un transport public coordonné...	<b>Question 2 :</b> ...retour à une grille horaire pour la ligne de la Bresse au niveau d'avant 2011 avec des correspondances adaptées...	<b>Question 3 :</b> ...améliorer les connexions avec les régions voisines, à partir de la ligne de la Bresse...	<b>Question 4 :</b> Quels choix budgétaires entre rail, route et air ?	<b>Question 5 :</b> Rétablissement du comité de ligne de la Bresse ?
<b>Charles Henri GALLOIS</b> <b>Union Populaire Républicaine</b>			Maintien d'un maximum de lignes en sortant de l'Union Européenne et ainsi éviter la mise en concurrence des trains.	Référendum sur les grands projets ferroviaires type LGV.	
<b>Cécile PRUDHOMME</b> <b>Ecologistes BFC</b>	Arrêt de la politique d'abandon des territoires ruraux. Refuse la ségrégation : trains chers pour les plus aisés, transport à bas coût par la route pour les défavorisés.	Développer le rendement de la ligne de la Bresse par le retour à une offre attractive et une grille cohérente (cf. projet SOS TER de la Bresse). Arrêt du remplacement des liaisons ferroviaires par des bus.	Meilleures interconnexions avec les régions voisines. Utiliser au mieux la ligne de la Bresse pour créer un axe central BFC et encourager les aménagements de Bourg à Lyon et modernisation de la ligne du Revermont.	Développer un réseau de transports collectifs avec le rail pour axe central. Entretien et sécurisation des routes, mais plus de voies nouvelles.	Remise en place d'un comité de ligne de la Bresse qui se tiendrait alternativement à Louhans, Mervans et Seurre.
<b>Julien GONZALEZ</b> <b>Alliance Ecologiste Indépendante BFC</b>	Développer l'intérêt pour le train par des mesures incitant à délaisser la voiture.	Revoir l'offre à la hausse sur la ligne de la Bresse. Grille horaire d'avant 2011 et correspondances adaptées.	Meilleures interconnexions avec les régions voisines.	Priorité des investissements pour les TER. Moins de crédits pour la voiture et suppression pour l'avion.	Rétablir le comité de ligne de la Bresse.
<b>Marie-Guite DUFAY</b> <b>Parti Socialiste</b>	Développement des transports collectifs par l'intermodalité pour garantir la mobilité partout et pour tous.		BFC en position centrale entre France et Europe : Structurer et développer les interconnexions pour tous types de transports : route, rail, eau, air.	Conforter le développement de l'offre et poursuivre les investissements dans les infrastructures ferroviaires : électrification Nevers-Chagny et poursuite modernisation offre TER. Amélioration de l'accessibilité des gares.	

	<b>Question 1 :</b> ...privilégier l'accès à tous d'un transport public coordonné...	<b>Question 2 :</b> ...retour à une grille horaire pour la ligne de la Bresse au niveau d'avant 2011 avec des correspondances adaptées...	<b>Question 3 :</b> ...améliorer les connexions avec les régions voisines, à partir de la ligne de la Bresse...	<b>Question 4 :</b> Quels choix budgétaires entre rail, route et air ?	<b>Question 5 :</b> Rétablissement du comité de ligne de la Bresse ?
<b>Hervé BOSIO Modem</b>	Oui à une politique de transports coordonnés en zones rurales avec notamment recours au taxi collectif à la demande pour desservir les zones isolées.	Oui à une grille horaire des TER desservant la Bresse équivalente à celle en vigueur en 12/2011 avec des horaires pertinents permettant de remplir les trains.	On doit envisager de meilleures relations entre Bresse et Besançon /Strasbourg. Cette ligne Bourg /Lyon est la plus courte et dessert un important bassin d'emploi et de résidence. Elle permet d'éviter un détour par Ambérieu plus long et plus coûteux. Son électrification est prioritaire ! Le seul intérêt de la loi Macron est d'ouvrir des lignes d'autocars là où il n'y a pas de desserte ferroviaire. La B F C manque de relations est/ouest faute de voies ferrées, le recours à l'autocar serait ici pertinent.	Priorité au rail mais stop au TGV qui avec la liaison Rhin Rhone a englouti 5 milliards d'euros (avec un faible retour sur investissement), financement qui aurait été plus utile ailleurs (accessibilité, renouvellement des voies, modernisation des gares, signalisation, etc...).	